L'Actu sociale trimestrielle *par*

DUHAUT AVOCATS

455 Promenade des Anglais
Immeuble ARENICE – 7ème étage
06200 NICE

formation@duhaut-avocats.fr
Tél : 09 70 72 72 74
www.duhaut-avocats.fr

ÉDITION SPÉCIALE HÔTELLERIE
Hôtels & groupes indépendants, chaînes internationales

I. FOCUS
Analyse pragmatique des réformes en cours ou à venir (loi, décrets d'application, circulaire…)

II. PETITES HISTOIRES
Les apports concrets des décisions de la cour de cassation et des cours d'appel relatifs aux relations individuelles et collectives de travail :

- Les libertés fondamentales
- Le contrat de travail (choix, rédaction, modification, clauses sensibles, …)
- La durée du travail, les congés
- La maladie, AT/MP, l'inaptitude, santé et sécurité
- La rupture du contrat de travail (procédure, motifs, suites…)
- Les relations collectives (accords collectifs, élections, fonctionnement des IRP, protection des représentants du personnel…)

III. EN BREF
Les nouveautés réglementaires à connaître (publication de textes, entrées en vigueur, nouveaux taux de cotisations, etc.)

PRÉREQUIS/NIVEAU	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	MÉTHODE PÉDAGOGIQUE
Prérequis Aucun **Niveau** Perfectionnement des connaissances en droit social	**Analyser** les conséquences pratiques pour votre entreprise de l'actualité législative, réglementaire & jurisprudentielle en matière de droit social **Anticiper** les conséquences des évolutions en préparation **Échanger** des bonnes pratiques avec les intervenants et avec vos pairs	Tour de table / Exposé Atelier Cas pratiques Échanges interactifs Remise d'un support pédagogique

Evaluation des objectifs de la formation
Quizz d'auto-positionnement
Avant/Après

Animateur
Michel DUHAUT
Avocat expérimenté en droit social

Date
10 décembre2026 de 9h00 à 17h00
Dates à venir : 18 septembre, 23 septembre, 9 décembre 2027

Lieu
Hôtel MARRIOTT OPERA AMBASSADOR
16 boulevard Haussman, Paris 09

Tarifs
650€ HT la journée en présentiel, repas et collations offerts
***Tarif préférentiel de 420€ HT** appliqué aux membres du Club des Dirigeants – Hôtels 4*5* & Palaces*

500€ HT en Visio-conférence
***Tarif préférentiel de 320€ HT** appliqué aux membres du Club des Dirigeants – Hôtels 4*5* & Palaces*

Document délivré en fin de formation :
Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences attendues.
Evaluation des connaissances acquises : Quizz
Modalités d'accès handicap
Si la formation se déroule dans les locaux mis à disposition par DUHAUT AVOCATS, elle pourra être rendue accessible aux personnes en situation de handicap. DUHAUT AVOCATS prendra les dispositions en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire afin d'adapter les modalités pédagogiques.

SIRET : 848 595 021 00017
Organisme de formation enregistré sous le n° 93060854606
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat